

RÉSEAU DE VEILLE INTÉGRÉE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES



Bilan et perspectives d'avenir

Alain Rajotte

Coordonnateur gouvernemental du RVIPP

Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques

alain.rajotte@mce.gouv.qc.ca

Ministère
du Conseil exécutif
Québec 

Plan de communication

1. La veille stratégique : un outil clé de la décision

- Le monde n'est plus ce qu'il (est) était
- Un futur si loin si proche
- L'innovation, vecteur de compétitivité et de richesse

2. RVIPP, un bilan mitigé

- Les principaux constats
- Connaissances et décisions : la confusion des genres
- Sans encadrement, un miroir aux alouettes

3. Défis de la veille gouvernementale

- Secteurs d'intervention prioritaires
- Les principaux objectifs
- Veille et évaluation : des vases communicants
- Le RVIPP: plateforme polycentrique de liaison et de diffusion

4. Conclusion

- Trois clés

1. La veille, un outil clé de la décision

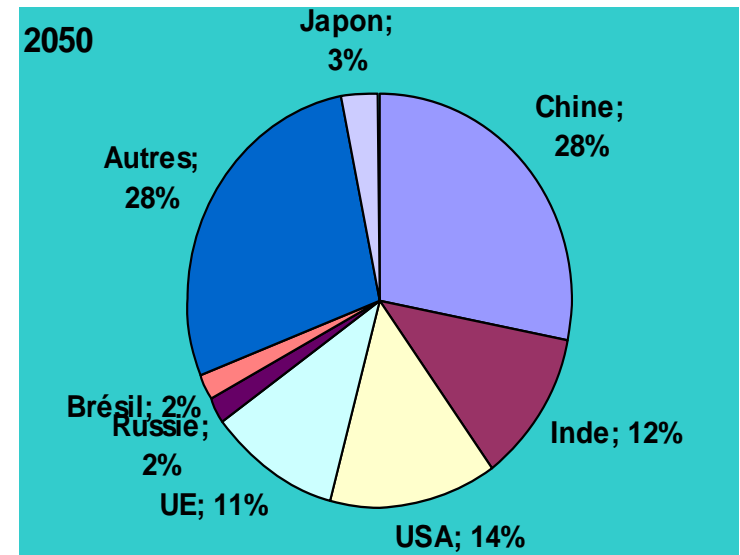
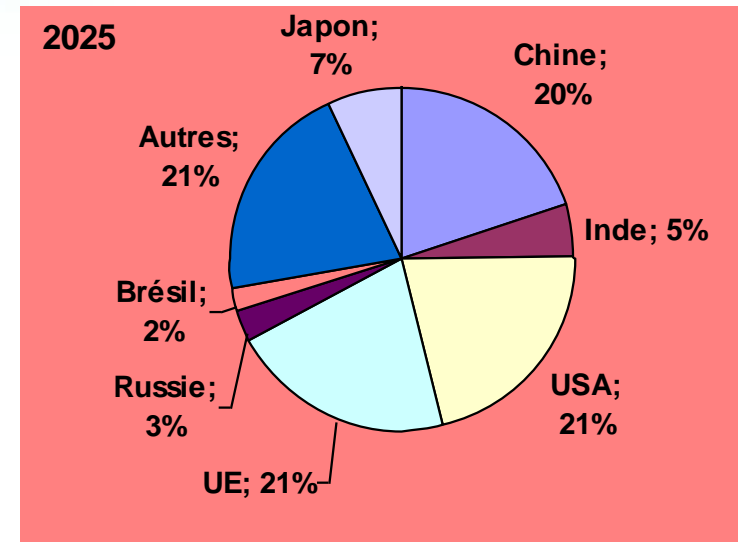
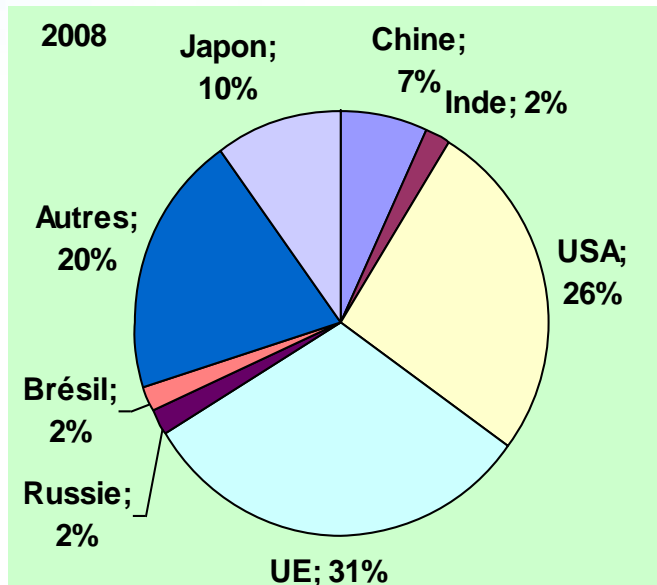
Le monde n'est plus ce qu'il (est) était

- Une planification basée sur la poursuite des tendances récentes et des facteurs d'ajustement de l'offre et de la demande peut s'avérer insuffisante.
- La possibilité de rupture dans les grandes tendances du développement nous oblige à :
 - identifier les principaux facteurs de changements susceptibles de rompre ou de modifier l'environnement de planification; et
 - développer différents scénarios, sur différents termes, visant à comparer les compromis sous-tendant les différentes avenues de développement.

1. La veille, un outil clé de la décision

Un futur si loin si proche

Poids dans l'économie mondiale 2008, 2025 et 2050 (en % du PIB)



Source: CEPII, 2010

1. La veille, un outil clé de la décision

L'innovation, vecteur de compétitivité et de richesse

Une veille stratégique s'apparente à un diagnostic du contexte d'une organisation qui vise à maintenir ou à accentuer sa compétitivité et sa performance.

L'hypothèse déterministe : La structure conduit la performance

- Dans les secteurs matures, les développements sont fortement conditionnés par la standardisation de l'activité. La stratégie de l'acteur peut être ignorée et sa performance mieux expliquée par la structure de l'activité.

L'hypothèse évolutionniste : L'innovation perturbatrice

- L'environnement compétitif comporte des effets différenciés et provoque des réponses contrastées. Le développement et le succès des processus innovants sont alors fonction des processus d'apprentissage, tant internes qu'externes à l'organisation.

Grenouille
ou caméléon?



2. RVIPP et veille : un bilan mitigé

Les principaux constats

- Une contribution limitée à quelques organisations.
- À défaut de synchronisation avec la décision, les travaux s'apparentent essentiellement à une activité conventionnelle de courtage de l'information.
- La perception généralisée parmi les participants que le RVIPP ne constitue pas un outil approprié de développement d'une veille stratégique.

2. RVIPP et veille : un bilan mitigé

Veille et décision, la confusion des genres

La veille ne se limite pas à de la connaissance

- C'est le processus de décision qui valide l'information et son usage.
- La veille implique de l'anticipation et de l'intuition, qui échappe à la stricte validation des faits.

Prioriser et mettre en œuvre, une différence qui importe

- Gouverner et prioriser : une démarche **du haut vers le bas**.
- La mise en œuvre et le suivi de performances des politiques et programmes s'appuient davantage sur une relation du **bas vers le haut**.

2. RVIPP et veille : un bilan mitigé

Sans encadrement, un miroir aux alouettes

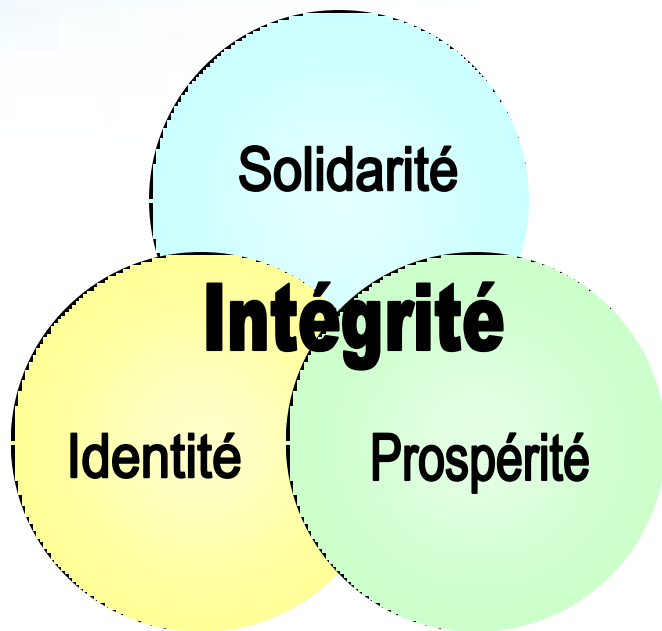
- Le processus de décision, un facteur habilitant ou débilisant?
 - « Cacher cette information que je ne saurais voir. »
 - « Toute vérité n'est pas bonne à dire. »
 - « Speak truth to power »

C'est l'information utilisée qui importe, pas qu'elle soit validée scientifiquement ou autrement.

3. Défis de la veille gouvernementale

Secteurs d'intervention prioritaires

Les quatre piliers de l'action gouvernementale



1. Finances et économie
2. Développement durable, Environnement, Faune et Parcs
3. Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie
4. Ressources naturelles
5. Agriculture, Pêcheries et Alimentation
6. Transport, Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
7. Relations internationales et Commerce extérieur
8. Affaires intergouvernementales canadiennes et Gouvernance souverainiste
9. Administration gouvernementale et Conseil du trésor
10. Immigration et Communautés culturelles/Charte de la langue française
11. Culture et Communications
12. Institutions démocratiques et Participation citoyenne
13. Travail, Emploi et Solidarité sociale
14. Santé et Services sociaux
15. Éducation, Loisir et Sport
16. Famille
17. Justice
18. Sécurité publique
19. Affaires autochtones

3. Défis de la veille gouvernementale

Les principaux objectifs

- Créer un processus cognitif propice au développement des connaissances utiles à la prise de décision.
- Trouver un juste équilibre et assurer la concordance entre les besoins de veille gouvernementale et sectorielle.
- Adapter la diffusion des travaux de veille aux défis particuliers des différents processus décisionnels.

3. Défis de la veille gouvernementale

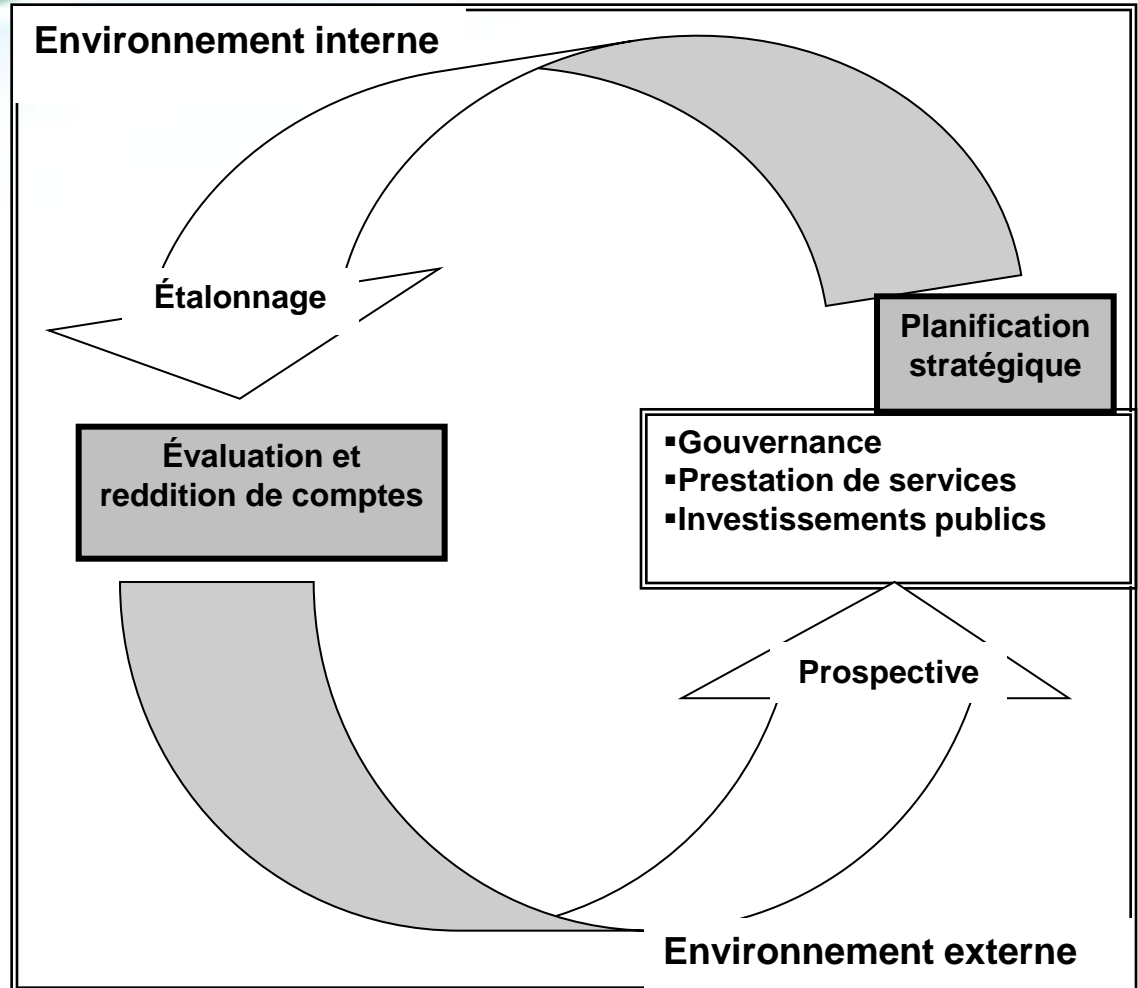
Veille et évaluation: des vases communicants

- L'évaluation du RVIPP a permis :
 - d'identifier les écarts entre les objectifs du RVIPP et les résultats achevés;
 - de mieux cerner certains dysfonctionnements susceptibles de les expliquer; et
 - de développer et de mieux appuyer les différentes avenues de relance du mandat de veille.

3. Défis de la veille gouvernementale

Veille et évaluation : des vases communicants

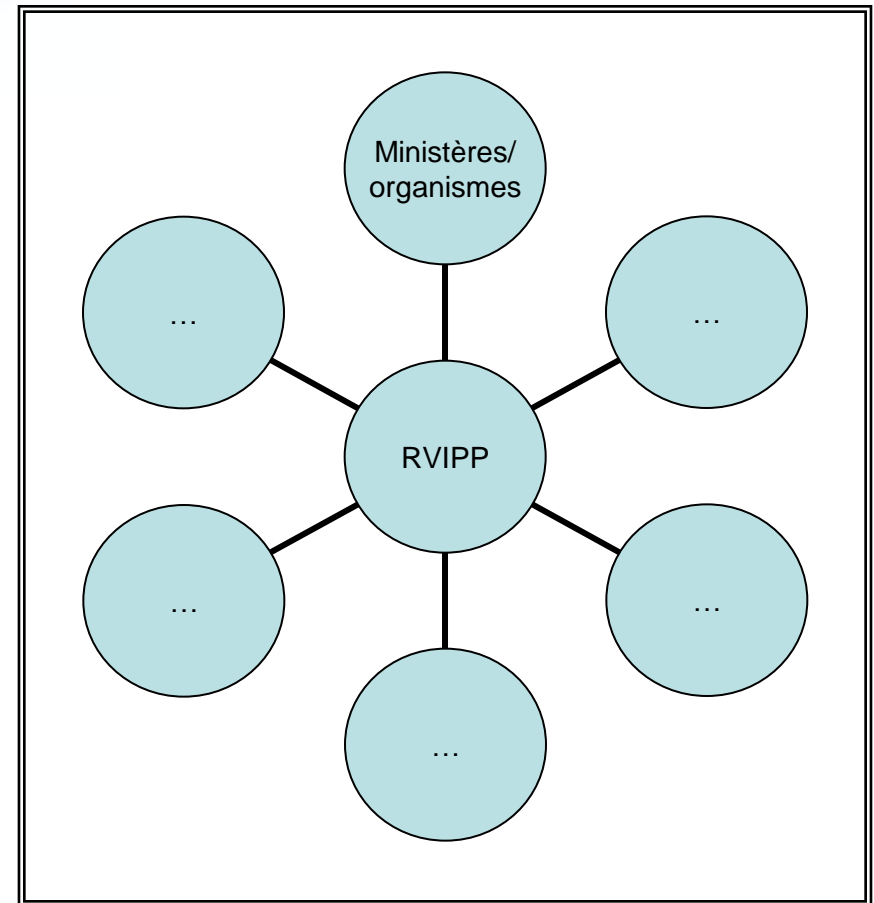
- Centrer la veille sur les priorités gouvernementales et la prise de décision.
- Systématiser l'effort de veille à l'échelle du gouvernement.
- Favoriser l'innovation et la valeur ajoutée dans la conduite des mandats.
- Favoriser l'apprentissage et l'amélioration continue.



3. Défis de la veille gouvernementale

Le RVIPP: une plateforme polycentrique de liaison et de diffusion

- La veille sectorielle : un processus à consolider à l'interne
- Développer la complémentarité au cas par cas
- Favoriser l'horizontalité par la diffusion des connaissances et de l'information



4. Conclusion

Trois clés

- 1. La connaissance** est clé, mais sa validité est subordonnée à l'*économie* particulière de la prise de décision.
- 2. L'innovation et la valeur ajoutée** sont la clé de la prospérité et du développement durable du Québec.
- 3. Un public concerné et bien informé** est l'une des conditions-clés de l'acceptabilité du changement.